

Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires
Service Politique de la Ville

2026 DDCT DAE 118 - Soutien aux 4 Accorderies parisiennes situées dans les quartiers populaires (subventions de 80 000 euros à 4 associations dans les 14^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements et sur le territoire du Grand Belleville)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En 2011, la Ville de Paris a souhaité renforcer le lien social et la convivialité entre les habitants des quartiers populaires, au travers de nouvelles formes de solidarité fondées sur l'échange et l'entraide de voisinage, en expérimentant un concept innovant, importé du Québec et développé en France par la Fondation MACIF : les Accorderies.

L'Accorderie est un outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. C'est un concept québécois d'échange de services qui regroupe, sur un territoire, toutes les personnes intéressées pour échanger entre elles différents services avec une seule et unique monnaie : le temps. Une heure de service rendu équivaut à une heure de service reçu, sans distinction ni hiérarchie sur la nature des services.

Les services échangés sont par exemple du petit bricolage, de l'accompagnement au numérique, de la traduction, de l'aide pour les démarches administratives, de l'arrosage de plantes pendant les vacances, du soutien scolaire et à la parentalité... Les membres d'une Accorderie - appelés « Accordeurs » - ont accès aux services proposés par les autres membres, via notamment une interface informatique, mais aussi par l'intermédiaire d'un lieu d'accueil où les habitants sont reçus.

Outre les échanges interindividuels, des échanges collectifs sont également proposés par les Accordeurs : cours de peinture, visites culturelles, sorties touristiques, soutien scolaire...etc. Enfin, les Accordeurs participent à la gestion de l'Accorderie et ces « échanges associatifs » sont également rémunérés en temps.

Quatre Accorderies sont implantées sur le territoire parisien en quartier populaire (ou à proximité immédiate, s'agissant de l'Accorderie du Grand Belleville). La première expérimentation a été lancée dans le 19^{ème} arrondissement, les trois autres ont été officiellement inaugurées au printemps 2013 dans les 14^{ème} et 18^{ème} arrondissements et dans le quartier du Grand Belleville. Depuis leur lancement, ces projets cherchent à toucher les habitants en situation de précarité pour leur apporter une aide dans certains aspects du quotidien et leur permettre de s'inscrire dans des solidarités locales de voisinage, de nature à rompre leur

isolement. Ils veillent également à valoriser les ressources de ces habitants puisque tous les services se valent. L'originalité du concept suscite l'adhésion de profils socio-économiques et culturels variés, et cette mixité constitue une grande richesse. Elles ont toutes obtenu ces dernières années l'agrément d'Espace de Vie Sociale de la CAF.

Un processus d'autonomisation a été lancé en 2017 pour s'achever en 2018, et a permis une réelle montée en compétences des accordeurs sur l'appropriation de la gouvernance des projets. Les quatre Accorderies sont aujourd'hui des associations à part entière.

Après 2 années ralenties suite à la crise sanitaire, les Accorderies ont repris pleinement leurs activités depuis 2022 et ont relancé leur développement.

Les chiffres clés :

- En 2026, les Accordeurs sont au nombre de 1535, toutes et tous ont accès aux services proposés par les autres membres au travers des lieux d'accueil ouverts la semaine mais aussi à l'aide d'une interface informatique
- Si les accordeurs ne sont en majorité pas des habitants des quartiers populaires (20 % à l'Accorderie Paris Sud, 27 % à l'Accorderie Grand Belleville, 35 % à l'Accorderie Paris 18 et 46% à l'Accorderie Paris 19), les Accorderies consacrent la majorité de leur temps aux quartiers populaires (plus de 70 % des transactions sont générées par des habitants de ces quartiers).
- Aussi, il faut noter que :
 - . les Accordeurs sont majoritairement des femmes plutôt seniors
 - . un Accordeur sur 5 en moyenne est sans emploi
 - . une majorité d'Accordeurs vit seul (+50%) ou au sein de familles monoparentales
 - . la moitié des Accordeurs vit avec moins de 20 000 € par an.

Dans une perspective de réduction des inégalités, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant la solidarité entre personnes, d'âge, de situation, de sexe et nationalité différents, les projets des quatre Accorderies portent sur le lien social la santé et le bien-être, l'alimentation durable et saine, le lien intergénérationnel, la parentalité et l'inclusion numérique. Elles poursuivront en 2026 leurs efforts de déploiement, notamment dans les quartiers populaires, et d'animation de la vie sociale sur ces territoires.

Le développement de nouveaux partenariats et stratégies doit permettre de toucher de nouveaux publics, notamment jeunes et de renforcer leur visibilité sur les territoires.

Accorderie du Grand Belleville :

L'Accorderie du Grand Belleville a vu le jour en 2012 à la croisée de trois quartiers politique de la ville - les Portes-Est (Buisson Saint-Louis et Sainte-Marthe, 10ème arrondissement), Fontaine-au-Roi (11ème) et Belleville-Amandiers (20ème) - et du sud-est du 19ème. Première Accorderie à devenir autonome et EVS en 2017, elle compte aujourd'hui 460 accordeurs et 3105 heures de services associatifs ont pu être échangés en 2025.

Entre 2022 et 2024, l'Accorderie a connu une belle dynamique de développement et a bien suivi les objectifs indiqués dans sa CPO. En interne, elle a structuré et

renforcé les comités d'animation par thématique et a cherché à diversifier ses financements. A l'externe, elle a beaucoup axé ses actions sur le déploiement dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et pour le maintien et la création de partenariats. De nombreuses opérations ont ainsi été menées avec des partenaires hors les murs pour faire connaître et développer ses activités auprès des habitants mais aussi des partenaires potentiels du quartier (distribution avec VRAC, préparation et participation aux fêtes de quartier, balade des communs, collaboration avec Les aînés du Grand Belleville, Opération vélo cargo visant à déployer l'Accorderie sur plusieurs quartiers du territoire durant une semaine, permanences écrivain public etc.). L'Accorderie mène aussi plusieurs actions en faveur des seniors et a par ailleurs engagé en 2024 des projets autour de l'éducation et la parentalité (notamment ateliers parents-enfants à l'école des Amandiers).

En 2025, des accordeurs sont intervenus dans les écoles primaires et ont proposé des actions en faveur de la lecture et des visites de quartiers.

Des partenariats artistiques ont été noués avec le Picoulet et les Métallos en soutien à l'éducation et aux mineurs isolés, ainsi que des actions autour du lien social et de la participation des habitants (Fête des Amandiers, salon des seniors, journée des solidarités).

En 2026, l'Accorderie du Grand Belleville projette, au-delà de la poursuite des actions déjà lancées, de mettre en œuvre des actions autour de la culture et de l'environnement (économie circulaire, mieux consommer - mieux manger) et de la participation des habitants. De nouvelles actions doivent être mises en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec Paris Habitat et Elogie-Siemp pour renforcer « l'aller vers ».

L'enjeu est aussi pour elle de toucher un public plus mixte y compris non-accordeur et plus représentatif du quartier, notamment les jeunes.

Accorderie Paris Sud :

Implantée au cœur du QPV Portes de Vanves-Didot, l'Accorderie Paris Sud couvre les territoires des 13, 14 et 15ème arrondissement et les communes limitrophes de Vanves, Malakoff et Montrouge. L'Accorderie a démarré fin 2012, portée par la Régie de quartier Flora Tristan, elle s'est autonomisée en novembre 2017 et a obtenu l'agrément EVS en janvier 2019. L'accorderie Paris Sud compte aujourd'hui 483 accordeurs et a proposé en 2025 plus de 3500 heures dont 2550 d'échanges associatifs, 290 heures d'ateliers collectifs, 380 heures d'échanges individuels.

Malgré un projet de déménagement qui n'a finalement pas abouti en 2024, l'Accorderie a développé ses services associatifs et cherché à équilibrer la représentativité en âge de ses membres. Le public jeune reste difficile à mobiliser mais l'association a rencontré le CROUS pour toucher un public étudiant.

Les services échangés sont très variés : fonctionnement de l'Accorderie, développement du lien social, prévention de la perte d'autonomie des seniors, inclusion numérique, lutte contre l'isolement notamment des familles monoparentales et des seniors. L'Accorderie a développé des actions « d'aller vers » les seniors isolés en partenariat avec Paris Habitat.

Par ailleurs, en 2025, 112 sorties ont pu être organisées grâce notamment au partenariat avec « Culture du cœur ».

En 2026, et pour les années suivantes, l'Accorderie Paris Sud envisage de proposer davantage de moments conviviaux en animant des ateliers « hors les murs »

(cantine étudiante solidaire « La Cop1ne », clubs seniors Didot et Plaisance) ou des pieds 'immeubles pour les habitants du quartier Didot Porte de Vanves.

L'association prolongera par ailleurs ses efforts pour favoriser la mixité, en incluant plus de jeunes dans ses projets et en dynamisant les échanges individuels.

Accorderie du 18^{ème} arrondissement :

L'Accorderie du 18^{ème} arrondissement a été lancée fin 2012, au cœur du quartier politique de la ville de la Porte Montmartre/ Porte de Clignancourt, dans les locaux du Petit Ney. Elle est devenue une association autonome fin 2018. Elle est restée hébergée par l'association le Petit Ney jusqu'en 2023 et a pu déménager dans le quartier Blémont en 2024 au sein d'un local Paris Habitat. L'Accorderie compte 160 accordeurs en Elle a échangé en 3 ans, 4 054 heures de services dont 56% de services associatifs, 18% de services individuels et 26% d'ateliers collectifs.

L'Accorderie a été confrontée à des difficultés importantes, liées notamment à son implantation sur le quartier Blémont (instabilité sur le poste de coordinateur, travaux retardés du nouveau local...). Pour autant, concernant son activité, la volonté de ses membres de s'investir pour le bon fonctionnement de l'association est restée intacte. L'ouverture d'un local propre à l'association depuis mai 2024 permet enfin aux accordeurs de se familiariser et de développer davantage de liens entre eux. L'Accorderie a par ailleurs travaillé à la mise en œuvre de cafés réparation et de récupération d'invendus alimentaires avec un commerçant du quartier.

En 2026, l'Accorderie du 18^{ème} poursuit sa mobilisation au sein du quartier Blémont en animant ce secteur qui connaît des difficultés importantes dont un fort taux de déscolarisation et des tensions entre les habitants (notamment entre jeunes et seniors, etc.). L'Accorderie souhaite ainsi réussir à redynamiser les échanges parmi ses membres, tout en intégrant plus fortement les habitants de Blémont.

Dans le cadre des « mercredis de Blémont » organisés en partenariat avec l'EDL et d'autres associations du quartier (MIMA, De Monblémont), des activités sont proposées dont les « cafés papote » et des permanences assurées par les Petits Frères des Pauvres pour accompagner les habitants sur l'accès aux droits et les démarches administratives. Un projet de jardinage avec les enfants, avec construction et végétalisation de jardinières à partir de bois de récupération, a également vu le jour en 2026.

Accorderie du 19^{ème} arrondissement :

L'Accorderie du 19^{ème} arrondissement, initialement portée par la Régie de quartier 19, est devenue une association autonome en décembre 2017. Longtemps hébergée par la Régie de quartier, l'Accorderie de Paris 19^{ème} dispose désormais de deux locaux sur 2 QPV, particulièrement dépourvus de structures associatives : le QPV Nantes / Barbanègre et le QPV Algérie où l'Accorderie opère également en tant qu'Espace de Vie Sociale. L'Accorderie concentre désormais ses activités sur ces 2 quartiers et compte, en 2026, 432 accordeurs actifs qui ont échangé en 2025 2350 heures de services associatifs, 1011 heures de services individuels et organisé 662 heures d'ateliers collectifs.

L'atterrissage sur les quartiers Algérie et Nantes/Barbanègre, bien que complexe, est en passe d'être réussi : sur ces deux quartiers, encore trop peu investis par les associations locales ; l'Accorderie contribue désormais à y renforcer les liens

sociaux avec une présence au plus près des habitants, l'utilisation des compétences de ses membres pour répondre aux besoins du territoire et la mise en place de permanences et d'animations régulières (fêtes de quartier, stands de rencontre sur les marchés, pieds d'immeubles, permanences numériques, accès aux droits, accompagnements aux démarches administratives, ateliers divers etc.). Au cours des dernières années, l'accorderie a développé ses activités autour du lien intergénérationnel et en lien avec l'Education nationale (lecture dans les écoles, ateliers photo, écriture) et la cité éducative (participation aux réunions de projets de l'école Barbanègre avec l'organisation d'ateliers autour du conte ou de balades dans le quartier).

L'accorderie est également fortement mobilisée sur des projets en direction des seniors autour de la prévention de la perte d'autonomie, de projets relatifs à la santé physique et mentale, de l'organisation d'activités de loisirs (telles que visites de quartiers, marches actives, balades en forêt), d'ateliers numériques

Pour 2026, l'Accorderie s'est fixée pour objectifs de poursuivre les activités mises en place et bien ancrées (l'accès aux droits via notamment des permanences d'écrivain public, le numérique et le bien-être) et de développer l'intergénérationnel et le soutien à la parentalité (aide aux devoirs, accompagnement au numérique dont la prise en main de l'ENT).

Par ailleurs, l'Accorderie poursuit son implantation sur les territoires Barbanègre/Nantes et Algérie en lien avec ses partenaires pour impliquer au mieux les habitants et renforcera l'implication de ses membres (mise en lien des compétences des accordeurs et des besoins du territoire, prise en charge plus importante du fonctionnement et de sa gouvernance par les Accordeurs).

Les 4 Accorderies parisiennes contribuent par leurs actions à la lutte contre la précarité et l'isolement, et constituent des ressources importantes pour les quartiers populaires dans lesquelles elles se déploient. Elles mettent en place des stratégies pour créer du lien social, toucher de nouveaux publics, via des projets de territoires et sont en ce sens un outil dynamique au service des habitants des quartiers populaires parisiens.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, il est donc proposé au Conseil de Paris d'approuver le versement d'une subvention de 20 000 euros en faveur de chacune des associations porteuses d'une Accorderie, soit une dépense globale de 80 000 euros (70 000 euros du Service Politique de la Ville et 10 000 euros de la DAE).

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris